



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL 28 juillet 2022

Présents : Henri MAUCHAMP, Emmanuelle BOULEHLAIS, Anne ORGELOT, François LORENZI, Vincent GONNET, Antonio REIS, Jonathan ENOC et Virginie BREVIER

Absente : Kévin POISELET et Alain NICOLAS

Secrétaire de Séance : Vincent GONNET

La règle de quorum étant respectée, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Cette réunion était organisée pour faire le point sur les festivités des 13 et 14 Juillet 2022.

Anne ORGELOT a présenté les chiffres des dépenses et recettes réalisés lors de ces festivités.

Les dépenses dévolues à la Municipalité seraient de 9383,10€, pour des recettes de 5709,79€. Soit une dépense de 3673,31€. Il paraît cependant important de relativiser, les « Stocks » restants pourront être utilisés lors de prochaines manifestations. Ils comprennent des boissons, des jouets pour enfants, des cadeaux destinés à la « Loterie » des Dames, etc.

Ce qui ferait que, dans l'ensemble, la Municipalité n'aurait dépensé qu'un budget très raisonnable en regard du succès de cette festivité, en pratiquant des tarifs préférentiels fort appréciés dans la conjoncture actuelle.

La « Buvette » a fait fort, vu la chaleur, et a établi une recette de 3359,50€ pour 1334,36€ d'achats...

L'apéritif offert aux Pagnotins le 14 Juillet, suite à la cérémonie au monument au Morts, à connu lui aussi un beau succès.

Suite aux chiffres, tous les conseillers qui ont participé à la manifestation ont dénoncé un surcroît d'activité, une fatigue bien compréhensible, et un « Ras-le-bol » d'avoir dû autant travailler en suivant un horaire épuisant. Certains ont même dénoncé les heures de travail requises, et ont clairement affiché leur refus à participer, à l'avenir, à de telles contraintes de travail en bénévolat. Il est clair que la fonction de conseiller Municipal n'est pas là, même si leur présence et leur action reste représentative et indispensable. Ce que M. le Maire a clairement admis.

« Il faut davantage anticiper », c'est ce qui ressort de la discussion commune : Trouver plus de bénévoles, partager le travail par tranche horaire, mieux organiser en amont qui fera quoi. Si la manifestation a été un succès, elle a été perçue comme une rude épreuve pour les élus et volontaires participants.

AFFAIRES DIVERSES :

- Madame Ingrid PERNET a démissionné du conseil Municipal.

- Le canton est touché par les restrictions d'usage d'eau potable : Le site « Pagny la ville » publie l'étendue des interdictions préfectorales. Pas d'arrosage de pelouses, de massifs fleuris, de lavages de voitures, et l'arrosage des plantes doit se limiter aux jardins potagers : Mais interdiction entre 9 et 20 h.
- La Mairie et le personnel communal sera en congés du 08 au 25 Aout 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

A Pagny-la-Ville, le 5 septembre 2022
Le Maire, Henri MAUCHAMP.